La Lettre de l'ONAGRI

Volume 7

Trimestre 1

Année 2021

www.onagri.tn

نشرية المرصد الوطني للفلاحة

العدد7 -الرقم 1 الثلاثية الأولى لسنة 2021

Avant propos

Le présent numéro présente une analyse de l'évolution de l'approvisionnement et des prix de gros des fruits et légumes ainsi que ceux des intrants agricoles durant les dernières années. En effet, ces derniers ont des répercussions directes sur le revenu des agriculteurs. De plus, ces tendances permettent d'aider à la prise de décision en matière de soutien agricole et de stratégie d'accroissement et de régulation de l'offre des produits agricoles.

Aussi, les jeux de données sur les prix à partir de agridata.tn sont aussi indiqués à la fin du document.

Il convient de noter à ce sujet que l'ONAGRI est entrain de mettre en place une application mobile sur les prix des intrants agricoles avec le soutien de l'ICARDA et de la GIZ, qui sera disponible prochainement.

Par ailleurs, ce numéro présente une synthèse documentaire quant à l'opportunité offerte pour la Tunisie d'accroitre ses échanges extérieurs avec l'Afrique à travers la création du zone de Libre Echange Continentale Africaine.

Bonne lecture

Sommaire

تطور التزويد والأسعار بالنسبة لأهم منتجات الخضر والغلال بالسوق ذات المصلحة الوطنية ببئر القصعة خلال الفترة جانفي 2017 – فيفري2021..... 1

Evolution des prix des intrants et des services agricoles..... 8

La Zone de Libre Echange Continentale Africaine ou la ZLECAF : Quelles opportunités pour la Tunisie dans le domaine agricole..... 12

Agridata :Jeux de données sur les prix 28

Nouvelles publications 30

تطور التزويد والأسعار بالنسبة لأهم منتجات الخضر والغلال بالسوق ذات المصلحة الوطنية ببئر القصعة

جانفي 2017 – فيفري 2021

اعتمادا على المعطيات التقديرية حول تطور التزويد والأسعار لأهم منتوجات الخضر والغلال بالسوق ذات المصلحة الوطنية ببئر القصعة تتضمن هذه الورقة التحليلية متابعة لتطور كميات وأسعار أهم منتوجات الخضر والغلال خلال الفترة جانفي 2017-فيفري 2021.

1- تطور عرض وأسعار أهم منتوجات الخضر خلال الفترة جانفي 2017- فيفري 2021

خلال الفترة 2017-2020 تم تسجيل تذبذب حاد في الأسعار بالنسبة لمادتي الطماطم والفلفل يعزى بالأساس إلى تأثير فترات الإنتاج على وضعية العرض وبالتالي على الأسعار. حيث يتم خلال الفترة الممتدة من بداية شهر نوفمبر إلى منتصف شهر فيفري تزويد السوق بجزء من الإنتاج الآخر فصلي الحقلي والإنتاج الآخر فصلي المحمي والمتواصل. وتشهد هذه الفترة عموما تراجعا في التزويد ينجر عنه ارتفاع في الأسعار.

*الطماطم

سجلت مادة الطماطم خلال سنة 2020 تطورا في التزويد يقدر بـ21,6% بالمقارنة مع سنة 2017 حيث بلغ 39 ألف طن مقابل 32,1 ألف طن. وبالتوازي مع ذلك شهد معدل سعر الطماطم انخفاضا قدرب 9%. أما أسعار الطماطم الفصلية فقد سجلت ارتفاعا متواصلا خلال الفترة 2017-2020 حيث بلغت نسبة التطور6,2% خلال سنة 2020 بالمقارنة مع سنة 2019. أما بالنسبة لسنة 2021 فقد سجل تراجع نسبي في التزويد (6,9%) خلال شهري جانفي وفيفري مقارنة بنفس الفترة من سنة 2020 واستقرارا في معدل الأسعار.

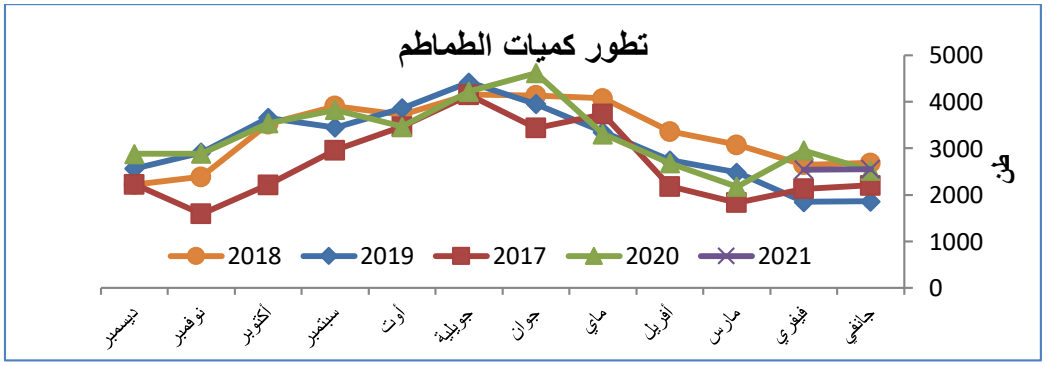

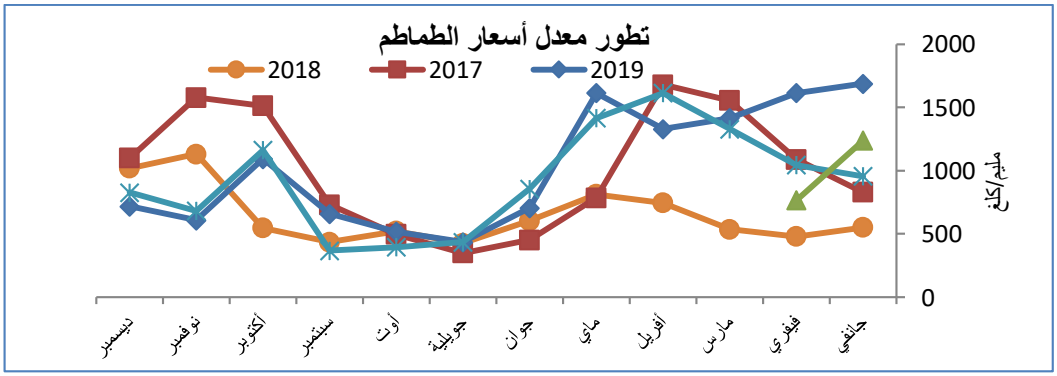

تطور معدل أسعار الطماطم الفصلية

الطماطم الفصلية	2017	2018	2019	2020
معدل الأسعار (مليم/كلغ) Moyenne pondérée (جوان-جويلية-أوت)	427,5	518	548,6	**582,7**
نسبة التطور	-	%21,2	%5,9	**%6,2**

المصدر:الشركة التونسية لأسواق الجملة.

* الفلفل الحار

بالمقارنة مع سنة 2017 سجل خلال سنة 2020 زيادة بنسبة 11,2% في كميات الفلفل الحار وارتفاع في معدل الأسعار بـ15%. أما أسعار الفلفل الحار الفصلي فقد سجلت ارتفاعا ملحوظا خلال سنة 2019 قدربـ58,2% بالمقارنة مع سنة 2018 وسجلت انخفاضا قدربـ30,2% خلال سنة 2020 بالمقارنة مع سنة 2019. فيما يتعلق بسنة 2021 فقد سجل تراجع في التزويد خلال شهري جانفي وفيفري قدر بـ 19,1% انجر عنه ارتفاع في الأسعار بنسبة 37% بالمقارنة مع نفس الفترة من السنة الفارطة.

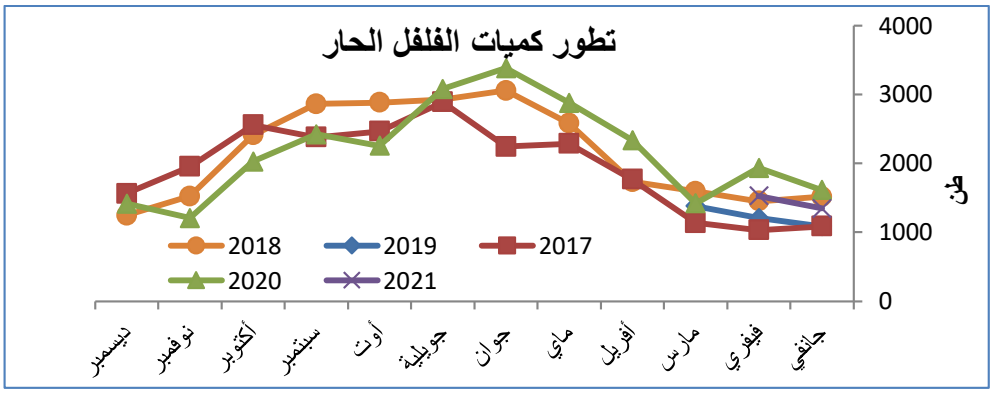

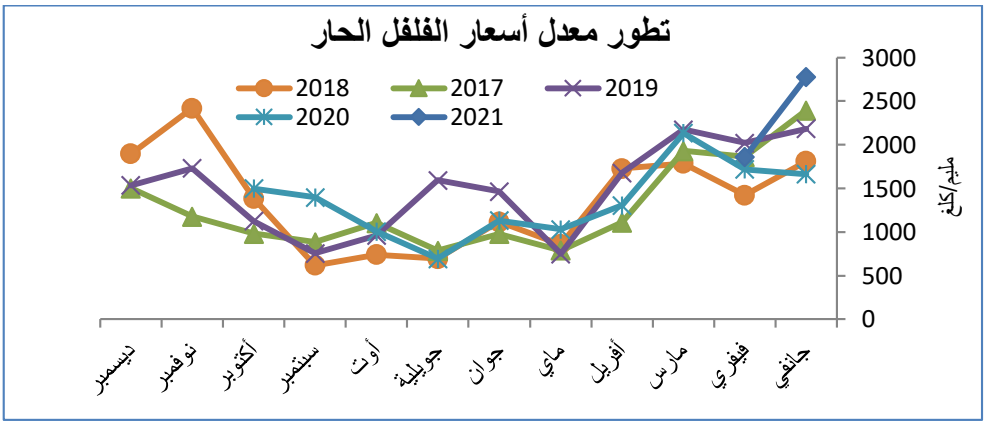

تطور معدل أسعار الفلفل الحار الفصلي

الفلفل الحار الفصلي	2017	2018	2019	2020
معدل الأسعار Moyenne pondérée(مليم/كلغ) (جوان-جويلية-أوت)	945,4	855,7	1353,8	**945**
نسبة التطور	-	%9,5-	%58,2	**%30,2-**

المصدر:الشركة التونسية لأسواق الجملة.

خلافا لمادتي الطماطم والفلفل الحار سجل تذبذبا أقل حدة في الأسعار بالنسبة للبطاطا والبصل نظرا لتزويد السوق بالمخزون التعديلي. فقد سجلت أسعار البطاطا والفلفل الحار ارتفاعا ملحوظا خلال سنة 2019 قدر على التوالي بـ 50,50% و98,7% بالمقارنة مع سنة 2018.

*البطاطا

سجلت كميات البطاطا خلال الفترة 2017-2019 زيادة متواصلة حيث بلغت 33 ألف طن خلال سنة 2019 مقابل 29,8 ألف طن خلال سنة 2017 (+11%) لتسجل بعد ذلك تراجعا طفيفا خلال سنة 2020 قدر بـ 1,2%. أما معدل أسعار البطاطا فقد سجل تفاوت من سنة للأخرى وسجل ارتفاعا ملحوظا خلال سنة 2019 حيث بلغ 1013 مليم/كلغ. كما سجلت أسعار البطاطا الفصلية ارتفاعا هاما خلال سنة 2019 قدر بـ 50,5% بالمقارنة مع سنة 2018 ثم انخفضت بنسبة 24,5% خلال سنة 2020. فيما يخص سنة 2021 فقد سجلت خلال شهري جانفي وفيفري بالمقارنة مع نفس الفترة من سنة 2020 زيادة في التزويد قدرت بـ 8,6% انجر عنها انخفاض في الأسعار (-23%).

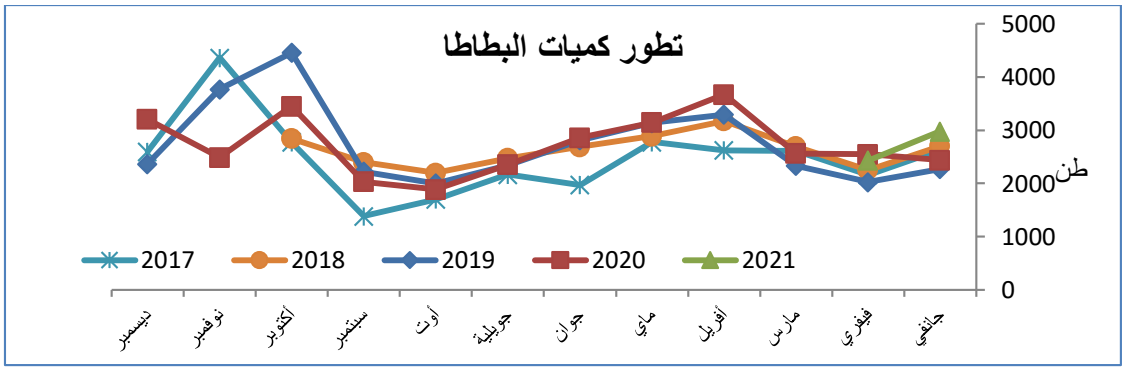

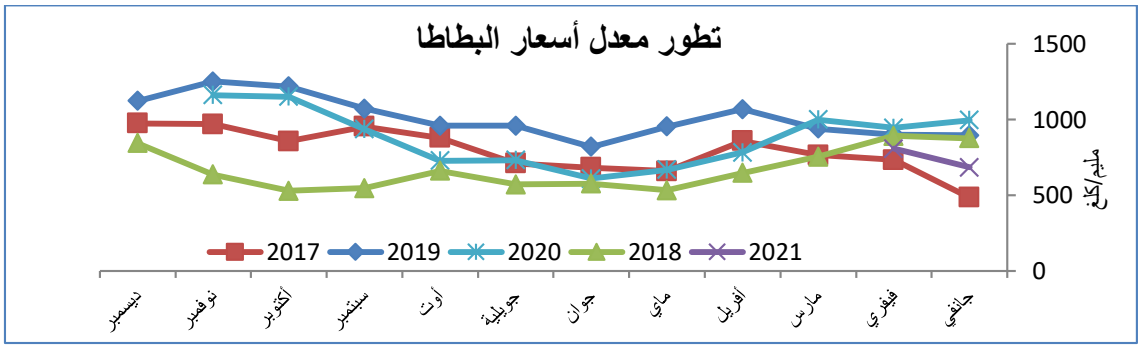

تطور معدل أسعار البطاطا الفصلية

البطاطا الفصلية	2017	2018	2019	2020
معدل الأسعار (مليم/كلغ) (Moyenne pondérée) (جوان-جويلية-أوت)	750,5	600,3	903,6	**682,2**
نسبة التطور	-	-20%	50,50%	**-24,50%**

المصدر:الشركة التونسية لأسواق الجملة

* البصل الجاف

على غرار البطاطا سجلت كميات البصل الجاف خلال الفترة 2017-2019 زيادة متواصلة حيث بلغت 20,7 ألف طن خلال سنة 2019 مقابل 22,9 ألف طن خلال سنة 2017 (+11%) لتسجل بعد ذلك تراجعا خلال سنة 2020 قدر بـ 21,6%. أما معدل أسعار البصل الجاف فقد سجل أدنى مستوياته خلال سنة 2018 (521,6 مليم/كلغ) وأعلى مستوياته خلال سنة 2020 (912,1 مليم/كلغ). كما شهد معدل أسعار البصل الجاف ارتفاعا هاما خلال سنة 2019 قدر بـ98,7% بالمقارنة مع سنة 2018 وانخفاضا ملحوظا خلال سنة 2018 بالمقارنة مع سنة 2017 قدر بـ49,1% (681,2 مليم/كلغ مقابل 346,7). أما بالنسبة لسنة 2021 فقد سجل تراجع ملحوظ في التزويد خلال شهري جانفي وفيفري يقدر بـ 47,1% بالمقارنة مع نفس الفترة من سنة 2020 انجر عنه ارتفاع هام في معدل الأسعار (+60,8%).

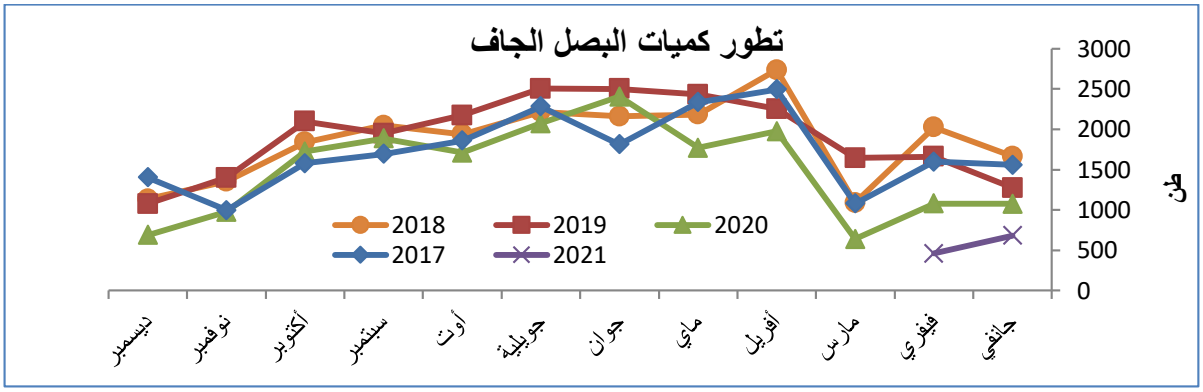

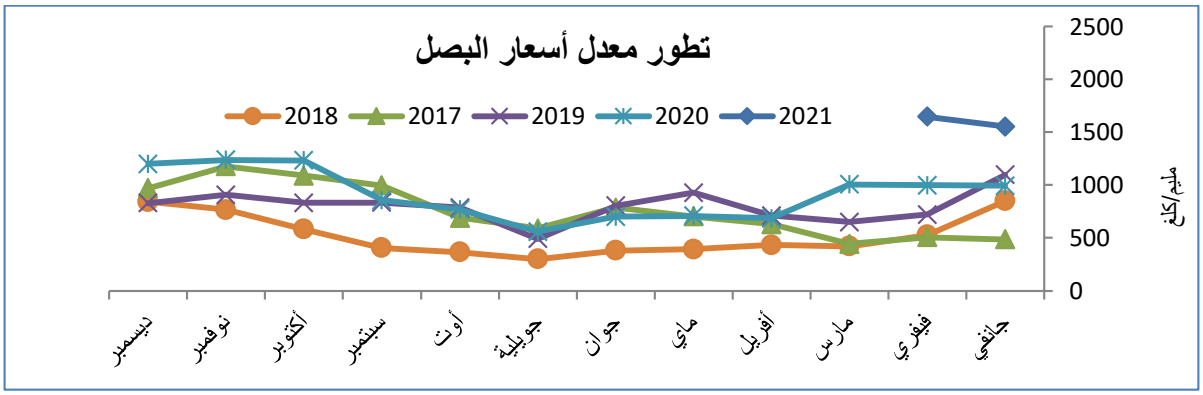

تطور معدل أسعار البصل الجاف

البصل الجاف	2017	2018	2019	2020
معدل الأسعار (مليم/كلغ) Moyenne pondérée (جوان-جويلية-أوت)	681,2	346,7	689	**671,8**
نسبة التطور	-	%49,1-	%98,7	**%2,5-**

المصدر:الشركة التونسية لأسواق الجملة.

2- تطور عرض وأسعار أهم منتوجات الغلال خلال الفترة جانفي 2017- فيفري 2021

*التفاح

سجلت كميات التفاح خلال الفترة 2017-2020 زيادة متواصلة وهامة حيث بلغت 14,9 ألف طن خلال سنة 2017 مقابل 21,1 ألف طن خلال سنة 2020 أي بزيادة تقدر بـ 41,6%. وتشهد أسعار التفاح تغييرا مرتبطا بفترات الإنتاج حيث يسجل عموما انخفاض في الأسعار خلال فترة الجني (جوان-نوفمبر) ليستقر معدل الأسعار في حدود 1500 مليم/كلغ خلال سنتي 2019 و2020 وارتفاع نسبيا في الأسعار خلال بقية فترات السنة نظرا لتزويد السوق بالكميات المخزنة حيث بلغ معدل الأسعار الأقصى 4800 مليم/كلغ خلال شهر ماي من سنة 2018. فيما يخص سنة 2021 فقد سجل خلال شهري جانفي وفيفري زيادة في التزويد تقدر بـ 28,2% انجر عنها انخفاض في معدل الأسعار (-23,5%) بالمقارنة مع نفس الفترة من سنة 2020.

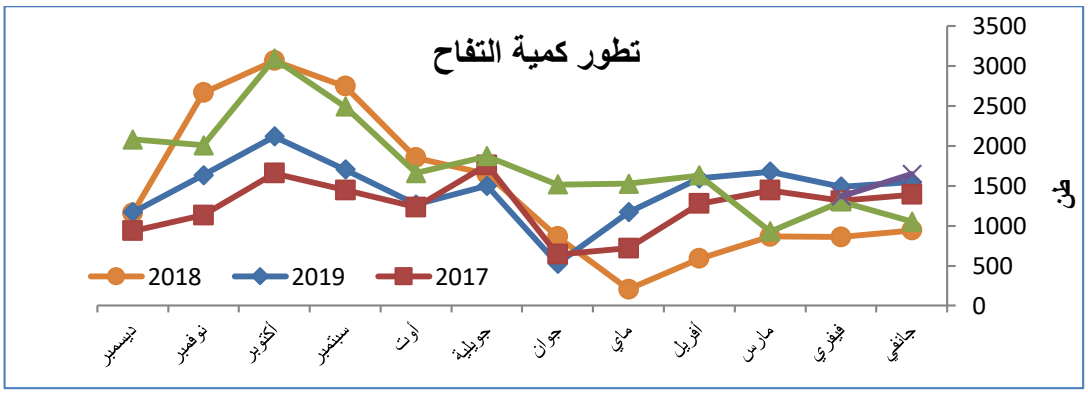

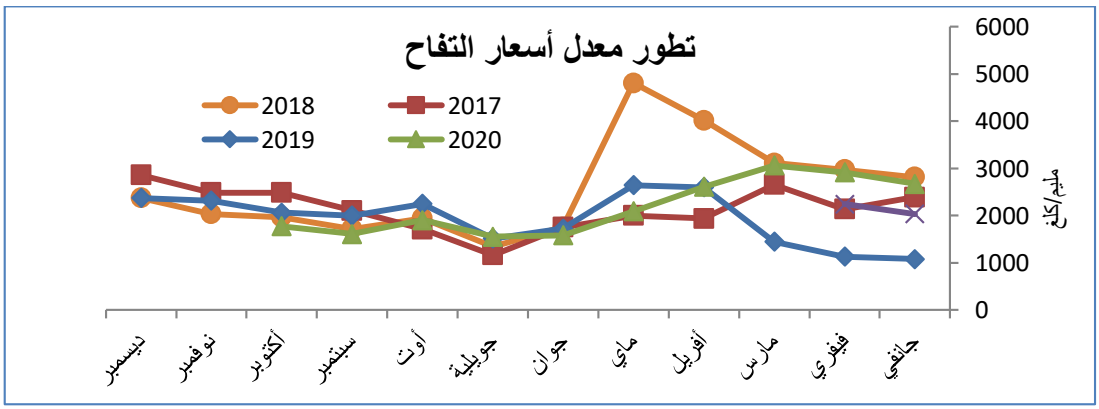

تطور معدل أسعار التفاح

التفاح	2017	2018	2019	2020
معدل الأسعار (مليم/كلغ) Moyenne pondérée (جوان-جويلية-أوت)	1163	1341	1514	**1551**
نسبة التطور	-	%15,3	%12,9	**%2,4**

المصدر:الشركة التونسية لأسواق الجملة.

*الدقلة

بالمقارنة مع سنة 2017 سجل خلال سنة 2020 زيادة في التزويد بالنسبة للدقلة تقدر بـ18,6% حيث بلغت كميات الدقلة فروع حوالي 3 ألف طن خلال سنة 2017 مقابل 3,5 ألف طن خلال سنة 2020. وبالرغم من الزيادة في التزويد سجل معدل أسعار الدقلة ارتفاعا متواصلا منذ سنة 2017 محققا ارتفاعا يقدر بـ 37,1% خلال سنة 2020 مقارنة بسنة 2017 (5535 مليم/كلغ مقابل 7589 مليم/كلغ). فيما يخص سنة 2021 فقد سجلت خلال شهري جانفي وفيفري زيادة هامة في التزويد (55,7%) وانخفاض ملحوظ في معدل الأسعار (-36,4%) بالمقارنة مع نفس الفترة من سنة 2020.

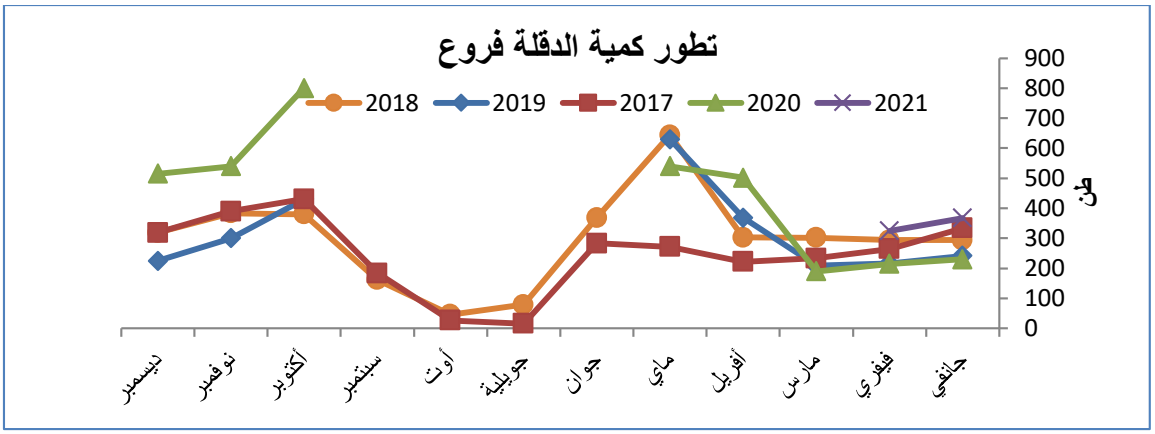

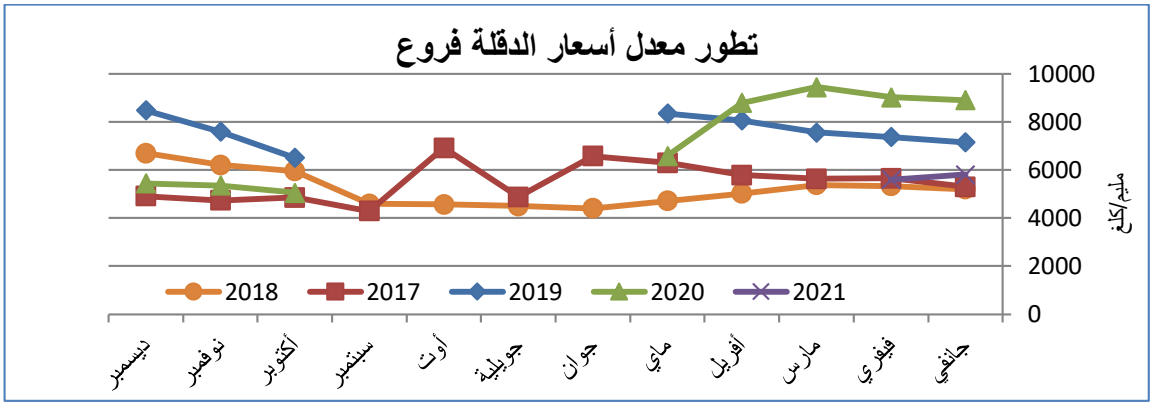

*البرتقال طمسون

سجلت كميات البرتقال طمسون خلال سنة 2020 تراجعا يقدر بـ14% بالمقارنة مع سنة 2017 حيث بلغت 11,4 ألف طن خلال سنة 2017 مقابل 9,8 ألف طن خلال سنة 2020. أما أسعار البرتقال طمسون فقد سجلت عموما ارتفاعا بداية من شهر أفريل تزامنا مع التراجع الملحوظ في الإنتاج. وقد سجلت أعلى معدلات الأسعار خلال سنة 2020 حيث تراوح معدل سعر البرتقال طمسون بين 1190 مليم/كلغ و2662 مليم/كلغ في حين سجلت أدنى معدلات الأسعار خلال سنة 2017 حيث تراوحت بين 675 مليم/كلغ و1206 مليم/كلغ. ويعزى هذا التفاوت في الأسعار بالأساس إلى التفاوت في تطور الإنتاج من سنة لأخرى. فيما يتعلق بسنة 2021 فقد سجلت زيادة في التزويد (16,5%) وانخفاض في معدل الأسعار(-29,2%) بالمقارنة مع نفس الفترة من سنة 2020.

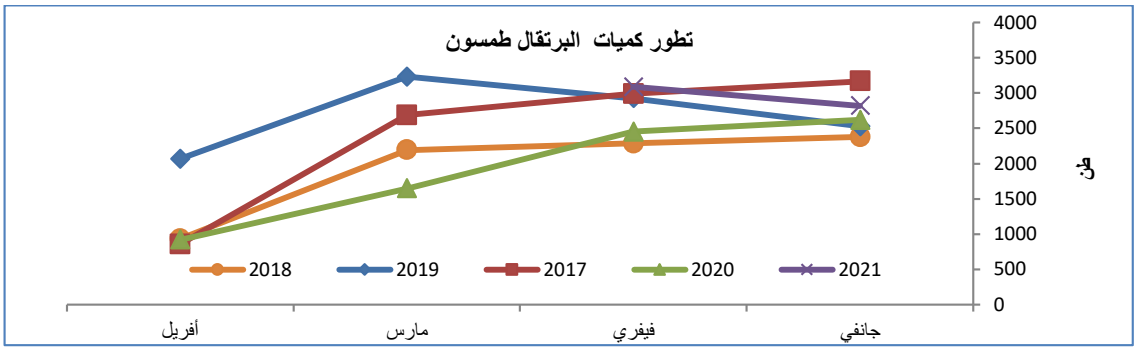

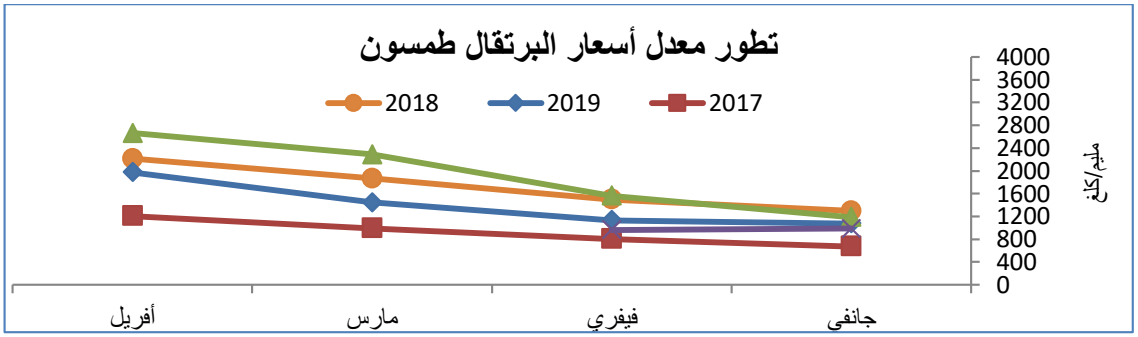

الخلاصة

تم خلال الفترة 2017-2020 تسجيل تذبذب حاد في الأسعار بالنسبة لمادتي الطماطم والفلفل يعزى بالأساس إلى تأثير فترات الإنتاج على وضعية العرض وبالتالي على الأسعار. خلافا لذلك سجل تذبذبا أقل حدة في الأسعار بالنسبة للبطاطا والبصل نظرا لتزويد السوق بالمخزون التعديلي. بالنسبة للتفاح سجلت زيادة متواصلة وهامة في الكميات أما الأسعار فشهدت تغييرا مرتبطا بفترات الإنتاج حيث سجل عموما انخفاض في الأسعار خلال فترة الجني وارتفاع نسبيا خلال بقية فترات السنة نظرا لتزويد السوق بالكميات المخزنة. بالنسبة للدقلة فإنه بالرغم من الزيادة في التزويد سجل معدل الأسعار ارتفاعا متواصلا منذ سنة 2017. فيما يتعلق بالبرتقال طمسون فقد سجل خلال سنة 2020 تراجعا في التزويد بالمقارنة مع سنة 2017 أما الأسعار فقد سجلت عموما ارتفاعا بداية من شهر أفريل تزامنا مع التراجع الملحوظ في الإنتاج.

مقارنة بسنة 2020 سجل خلال شهري جانفي وفيفري من سنة 2021 تراجع في التزويد بالنسبة للطماطم والفلفل الحار وتراجع هام بالنسبة للبصل الجاف. كما شهدت هذه الفترة زيادة في التزويد بالنسبة للبطاطا والتفاح والبرتقال طمسون وزيادة هامة بالنسبة للدقلة.

اعداد : نورة الفرجاني
المرصد الوطني للفلاحة

Evolution des prix des intrants et des services agricoles

Durant ces dernières années, la volatilité des prix des intrants agricoles et des facteurs de production a occasionné un impact significatif sur l'évolution des revenus des exploitants agricoles qui ont manifesté couramment des revendications sociales contre cette vague de renrichissement des intrants et par conséquence la hausse considérable des coûts de production. En plus de la volatilité vient de s'ajouter une rupture au niveau de la chaine d'approvisionnement des certains produits notamment le DAP et l'ammonitre, produits indispensable pour la réussite de différentes campagnes. Afin de remédier à cette pénurie du marché, l'Etat a fait recours à l'importation d'une certaine quantité d'ammonitre pour répondre aux besoins de la campagne céréalière. Toutefois le rythme de distribution reste lent alors que les délais sont très courts en phase d'épandage.

1. Evolution des prix de vente des engrais

Les prix de vente public de l'ammonitre et le super45 ont enregistré une hausse durant les dix dernières années avec un taux de croissance moyenne annuelle de 5% pour l'ammonitre et de 4% pour le super45. En effet ces engrais produits localement sont deux produits subventionnés par l'Etat.

Graphique 1 : Evolution des prix de vente de certains produits fertilisants

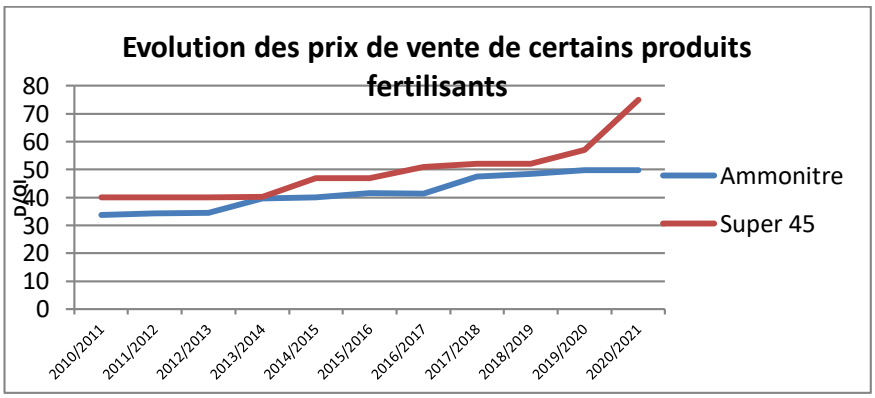

Source : OTD et COCEBLE

A prix constant (année de base = 2010), l'évolution des prix de ces deux intrants avaient une tendance haussière surtout courant les deux dernières campagnes.

Graphique 2 : Evolution des prix de certains fertilisants a prix constant

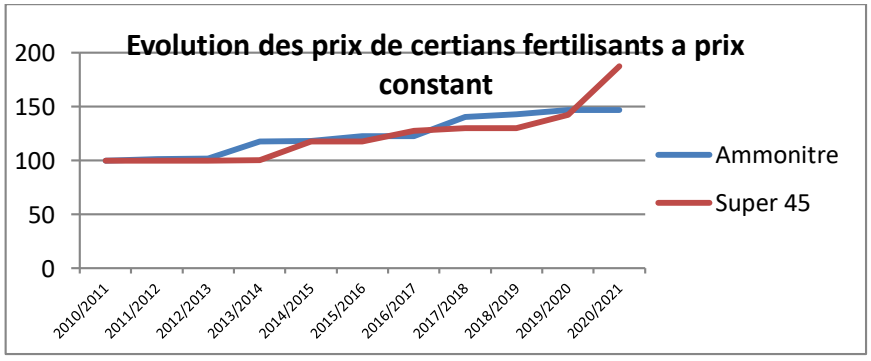

Source : OTD et COCEBLE

En se basant sur l'année 2010 comme année de référence, la figure suivante récapitule l'évolution des prix d'achat déflatés des fertilisants produits localement

Graphique3. Evolution des indices de prix déflaté d'achat des fertilisants produits localement

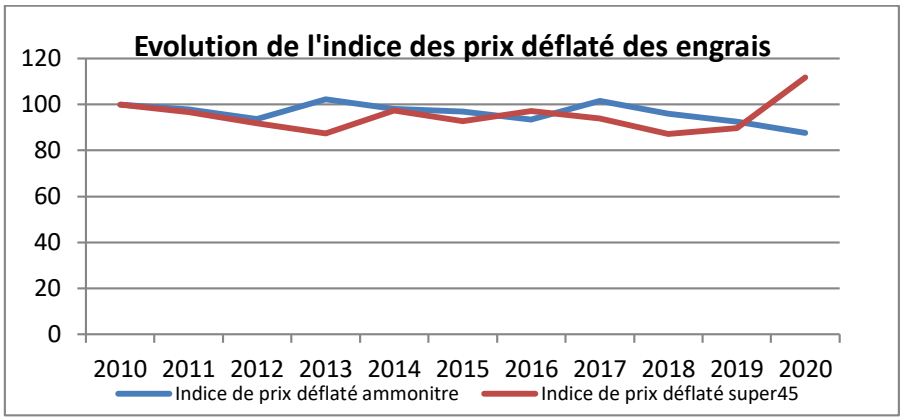

Source : Nos calculs à partir des données de l'OTD et COCBLE

A prix déflaté, l'évolution des prix des engrais étudiés est constante. En effet toute augmentation des prix réels est en fait imputable à l'effet de l'inflation caractérisé par l'évolution de l'indice général des prix à la consommation (IPC) qui est passé de 103,5 en 2011 à 167,7 en 2020.

En d'autres termes, l'Etat moyennant la politique de subvention a pu contrôler les prix des intrants les plus utilisées par le secteur agricole en les maintenant à un niveau plus bas et relativement stable et ce dans l'objectif de protéger les agriculteurs contre les fluctuations des prix sur le marché.

Cependant, durant cette campagne la rupture de la chaine d'approvisionnement causé par l'arrêt de la production au niveau de groupe chimique (GCT) a créé un déséquilibre aigue entre l'offre et la demande surtout pour les deux principaux engrais indispensable pour la réussite de la campagne céréalière notamment le DAP et l'ammonitre. Afin d'arriver à combler ce déficit, l'Etat a fait recours à l'importation de 60 milles tonnes d'ammonitre d'une demande nationale totale équivalente à 200 milles tonnes.

Par ailleurs, ce retard de mise à la disposition des agriculteurs de cet engrais « vitale » a dynamisé l'activité des marchés parallèles ou les prix ont atteint des niveaux élevés.

Concernant les autres fertilisants communément consommés par l'agriculture, l'évolution des prix d'achat entre 2017 et 2020 était comme suit :

Tableau1 : évolution de prix de divers engrais entre 2017 et 2020

Engrais	Prix 2017 en D/t	Prix 2020 en D/t	
DAP	540	620	15%
Acide phosphorique	1200	1500	25%
Sulfate potassium	2000	2600	30%
Sulfate magnésium	1000	1000	0%
Nitrate de calcium	1000	1450	45%

Source : données COCEBLE, GIFruit et DGFIOP

L'on constate ainsi que la plupart des produits étudiés ont occasionnées des hausses de prix substantielles. Il importe de signaler que hormis l'acide phosphorique, tous les autres produits sont importés.

2. Evolution des prix de vente de concentré animale

Pour les usines de Nord, l'évolution de prix moyen de vente de concentré durant les cinq dernières années montre une croissance légère 2015-2018 suivi d'une forte croissance en 2019 (graphique4).

Graphique 4 : Evolution de prix moyen de vente de concentré animale durant la période entre 2015 et 2019

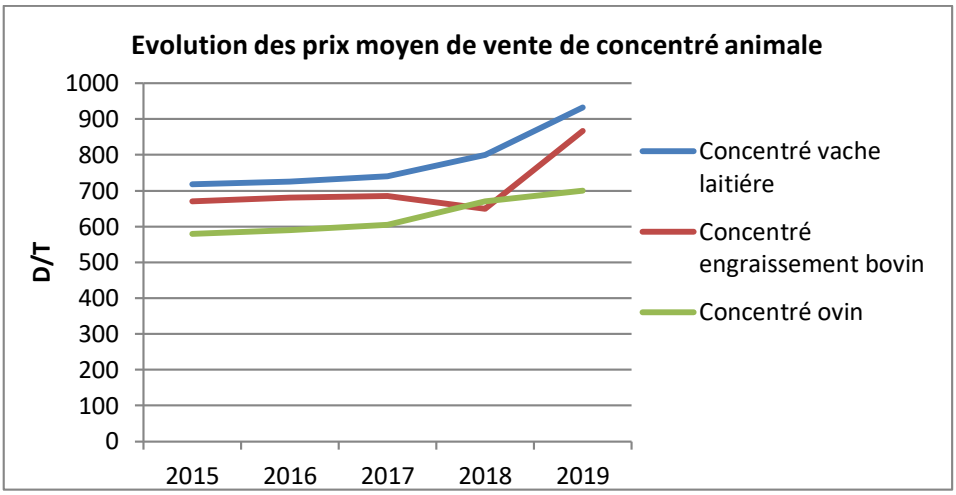

Source : OEP

Le taux de croissance annuel moyen était de :

- 6% pour le concentré des vaches laitières
- 11% pour le concentré d'engraissement bovin
- 5% pour le concentré ovin

En se référant à l'année 2015 comme année de base, le tableau suivant récapitule l'évolution des prix d'achat nominaux et déflatés des différents types de concentré animale produits par les usines de Nord

Tableau2. Evolution des indices de prix d'achat de concentré produit par les usines de Nord

Engrais		2015	2016	2017	2018	2019
Concentré vache laitière	Indice de prix nominal	100	101	103	111	130
	Indice de prix déflaté	100	93	88	89	98
Concentré engraissement	Indice de prix nominal	100	101	102	97	129
	Indice de prix déflaté	100	93	87	78	98
Concentré ovin	Indice de prix nominal	100	102	104	116	121
	Indice de prix déflaté	100	93	89	92	91

Source : OEP

Concernant l'élevage de poulet de chair où il y a eu beaucoup de revendications des éleveurs à cause de la hausse des prix des aliments de bétail, l'évolution des prix moyens mensuels a subi une baisse entre mars 2019 et septembre 2020 suivi d'une forte hausse.

Graphique5 : Evolution de prix moyen des aliments composés destiné à l'élevage poulet de chair

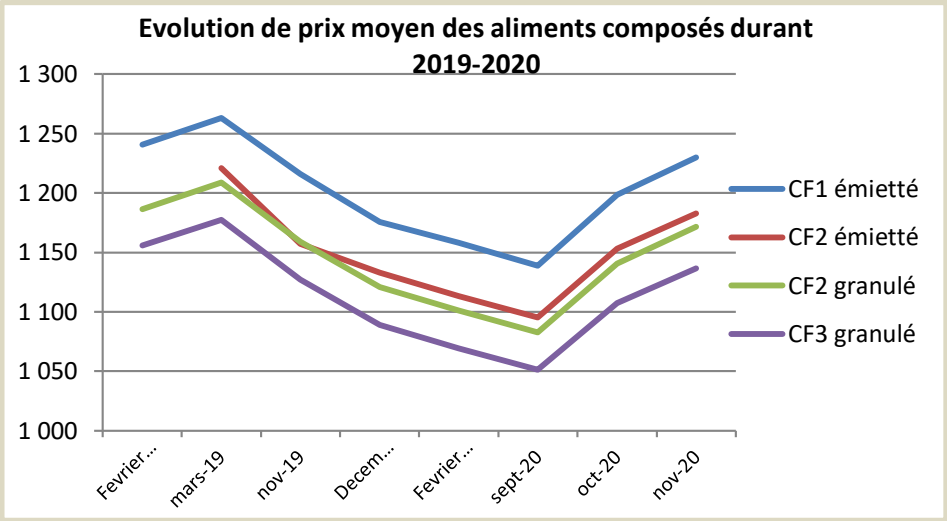

Source : GIPAC

3. Evolution des coûts des services agricoles

Selon les données de l'OTD, en 2020, les prix de différentes actions de mécanisation étaient comme suit :

- Défonçage : 500-600 D/Ha
- Gros labour : 70-100 D/Ha
- Croisement : 18-25 D/Ha
- Semis : 21-27 D/Ha
- Moisson : 74-85 D/Ha
- Pressage- Fauchage- Défanage : 1,4-1,6 D/B
- Traitement : 9-12 D/Ha
- Epandage d'engrais : 10 D/Ha

Ces valeurs concernent uniquement les services offerts par l'OTD et ne peuvent pas refléter la réalité de marché ou les prix sont de loin plus élevés. En effet l'agriculture octroi ses services auprès des fournisseurs de voisinage (service de voisinage) avec des modalités de payement à terme, engendrant ainsi des prix de location élevés.

Elaboré par : ALOUI Nizar
Observatoire national de l'agriculture

La Zone de Libre Echange Continentale Africaine ou la ZLECAF : Quelles opportunités pour la Tunisie dans le domaine agricole. Une synthèse documentaire

1-Qu'est ce que la ZLECAF

1-1 Processus d'adhésion de la Tunisie

2018
- **Signature de l'accord d'adhésion le 21 mars 2018 par le gouvernement tunisien à Kigali au Rwanda.**

2019
- **Entrée en vigueur de l'accord d'adhésion le 30 mai 2019**

2020
- **La ratification de l'accord d'adhésion par l'Assemblée des représentants du peuple le 22 juillet 2020**

2021
- **Création du site web : 2021**
- **http://www.africancfta.org/**
- **Une page web au sein de celui de l'Union Africaine: https://au.int/en/cfta**

1-2 Quelques données sur ce plus grand marché au monde après l'OMC

Concernant la ZLECAF plusieurs institutions parlent et décrivent les nombreux avantages de ce grand marché et ses grands objectifs pour unir l'Afrique commercialement (Vidéo ministère du Commerce et Coopération Allemande). Ainsi, cet accord contraint initialement les membres à supprimer les droits de douane de 90 % des marchandises. Donc, il permet un libre accès aux produits de base, biens et services en Afrique.

1-2-1 La ZLECAF vu par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Tunis (CCIT).

En effet, selon le CCIT, (Chambre de Commerce et d'Industrie de Tunis), la ZLECAF, constitue le plus grand marché régional et continental au monde, avec plus d'un milliard 200 millions de consommateurs.

Il s'agit d'un espace où il y aura libre circulation des personnes et des biens. L'accord ZLECAF régit le commerce des marchandises, le commerce des services, les investissements, les droits de la propriété intellectuelle et la politique de la concurrence. Après avoir signé cet accord, le 21 mars 2018 à Kigali, la Tunisie l'a ratifié en juillet 2020, permettant ainsi à notre pays de bénéficier d'un vaste marché de 1,2 milliards d'habitants, de développer le commerce tuniso-africain et de booster l'emploi des jeunes, tout en facilitant l'accès des entreprises tunisiennes aux marchés africains.

La ZLECAF est en elle-même un aboutissement car elle est un projet de zone de libre-échange sur l'ensemble du continent africain. Pourquoi un aboutissement ? Elle doit regrouper la zone tripartite de libre-échange, qui doit inclure le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), avec d'autre part la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union du Maghreb arabe et la Communauté des États sahélo-sahariens. L'objectif du projet est donc d'intégrer à terme l'ensemble des 55 États de l'Union africaine au sein de la zone de libre-échange et de réunir l'ensemble de ces communautés.

1-2-2 Vision de la Banque Mondiale (BM)

Pour la BM, l'objectif de la « ZLECAf » est de sortir 30 millions d'Africains de l'extrême pauvreté et d'augmenter les revenus de près de 68 millions d'autres qui vivent avec moins de 5,50 dollars par jour Il s'agit aussi d'augmenter les revenus de l'Afrique de 450 milliards de dollars d'ici 2035 (un gain de 7%) tout en ajoutant 76 milliards de dollars aux revenus du reste du monde. Augmenter les exportations de l'Afrique de 560 milliards de dollars, principalement dans le secteur manufacturier. Stimuler des gains salariaux plus importants pour les femmes (10,5%) que pour les hommes (9,9%). Augmenter les salaires des travailleurs qualifiés et non qualifiés - 10,3% pour les travailleurs non qualifiés et 9,8% pour les travailleurs qualifiés

Source : *"Banque mondiale. 2020. La zone de libre-échange continentale africaine: effets économiques et distributionnels. Washington, DC: Banque mondiale. © Banque mondiale.* https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/34139/9781464815591.pdf

1-3 La ZLECAF vue par la « Direction de la coopération avec les pays africains et l'Union Africaine » au Ministère du Commerce

D'après des données reçues par l'ONAGRI de la Part de la Direction de la coopération avec les pays africains et l'Union Africaine au Ministère du commerce, les aspects positifs et les plus marquants attendus de la libéralisation du commerce des marchandises dans le cadre de la zone de libre-échange continentale africaine.

Une augmentation attendue du produit intérieur brut et des exportations: pour tous les pays africains

- Croissance du PIB: 0,47%

- Croissance des exportations: 1,9%

Toujours selon notre source du MIN Commerce, les pays d'Afrique du Nord auront une part plus élevée de la moyenne continentale dans l'augmentation du commerce intra-africain

- Le taux de croissance du commerce intra-africain au niveau continental: 20,5%

-Taux de croissance du commerce intra-africain par rapport aux pays d'Afrique du Nord: 24,9%

La Tunisie, elle, devrait être l'un des principaux bénéficiaires en termes de croissance des exportations vers l'Afrique:

- Très encourageant l'optique d'avoir un taux de croissance des exportations tunisiennes vers l'Afrique: entre 26% et 54% alors que l'Egypte oscillerait entre 21% - 30%, le Maroc entre 33% - 40% et finalement l'Algérie et Libye cette croissance ne serai que de 8% à 11%.
- Puis le taux de croissance des exportations industrielles tunisiennes vers l'Afrique: 74%. (Moyenne africaine: 66%, taux Afrique du Nord: 64%, Egypte: 72%, Maroc: 60%, Algérie et Libye: 28%)

- **Le taux de croissance des exportations agricoles tunisiennes et des industries alimentaires vers l'Afrique: 21%.**

- Le taux de croissance des exportations tunisiennes d'énergie et de mines vers l'Afrique serait environ de 5%.

Pour la Direction de la coopération avec les pays africains et l'Union Africaine du Ministère du Commerce, il y aurait peu d'impact sur les recettes fiscales et que malgré les opportunités offertes par ce marché, il y a de nombreux défis à relever dont "Les craintes d'importantes pertes de recettes douanières » et une répartition inégale des coûts et des bénéfices sont parmi les principaux obstacles à l'intégration du continent. Pour notre unité Afrique au Ministère du Commerce cet impact ne serait pas important voire faible.

1-4 Les actions de la Tunisie

Après la signature de ce traité de la ZLECAF ainsi que sa ratification (ce n'est pas le cas de tous les pays certains n'ont pas ratifié ce dernier et ne peuvent donc pas commencer à opérer et commercer), la Tunisie démarre sa préparation activement et cela en collaboration avec la CEA (Bureau de l'Afrique du Nord), la stratégie nationale relative à la mise en œuvre de cette convention.

Le pôle principal est à la Direction de la coopération avec les pays africains et l'Union Africaine au sein du Ministère du Commerce à Tunis et l'antenne projet de coopération à la GIZ qui a par la même occasion développé une plateforme qui met en évidence tous les accords commerciaux régionaux, multilatéraux et bilatéraux entre la Tunisie et les pays de l'Afrique de l'Afrique Subsaharienne.

Cette plateforme dite aussi « ***Africa trade agreements*** » constitue pour les opérateurs étatiques et privés une source importante diversifiée et complète composée d'informations d'actualités sur la ZLECAF. Elle présente également, les différentes actualités et nouveautés relatives aux différents projets de coopération commerciale tuniso-africaine et en particulier la ZLECAf et le COMESA.

D'un autre côté une composante nationale de ce projet est lancée avec la coopération allemande (GIZ) pour l'appui et le renforcement des capacités des représentants du Ministère du Commerce et d'autres parties étatiques tunisiennes concernées, qui œuvrent ensemble sur l'accord de la ZLECAF. C'est dans ce cadre que la GIZ a choisit dans son projet d'appui à la ZLECAF **5 pays pilotes dont la Tunisie, à savoir le Ghana (SG de la ZLECAF), le Nigéria, la Tanzanie (CAE), et l'Ethiopie.**

Une page facebook relevant de cette plateforme existe et elle est très riche en informations les plus récentes, relate les réunions, les webinair ainsi que les documents publiés sur la ZLECAF qu'elle devient est **INCONTOURNABLE.**

Exemples du jour :

- **Le système de paiement et de règlement Panafricain sera opérationnel en avril 2021.**
- **L'Union Africaine est en train de mettre en place un fonds pour financer la construction de routes de chemins de fer et de centrales électriques indispensables pour le continent.**
- **Une page twitter d'information et de sensibilisation.**

1-5 Nécessité de la ZLECAF pour la Tunisie

2- Une nouvelle solution pour la relance économique en Tunisie Post Covid-19

2-1 Situation actuelle

Actuellement, le plus urgent pour Tunisie est de dépasser les difficultés économiques existantes et aller de l'avant afin de relancer l'économie dans tous les secteurs et notamment agricole. . L'Institut tunisien des études stratégiques (ITES) dans une étude prospective avance que les secteur agricole et agroalimentaire jouent un rôle économique et social crucial à travers leur contribution à la réalisation des objectifs nationaux de croissance économique, de sécurité

alimentaire, de création d'emploi, de réduction de l'exode rural, d'accroissement des recettes d'exportation, d'investissement et de préservation et de valorisation des ressources naturelles. Cette étude parle aussi :

-de la Facilitation des opérations d'exportation en insistant sur l'amélioration de la logistique de transport aérien et maritime

- la simplification des procédures administratives et de la conception de programme et logiciel de communication entre le ministère et les opérateurs afin de faciliter les procédures d'exportation.

- Réserver des avions cargo pour l'exportation des produits frais (légumes)

- Opérationnaliser de nouveau la convention entre le CEPEX et « Tunisair » permettant aux exportateurs de bénéficier de 50% de subvention sur le prix du transport aérien.

- pour les fruits, l'ITES préconise Renforcer, en collaboration avec le ministère du commerce, les actions de prospection ciblant d'autres marchés potentiels.

- pour les produits de la mer Augmentation non plafonnée de la subvention sur le transport aérien à 50% du coût

- pour les dattes, encourager les exportateurs des dattes en leurs accordant des subventions supervisés par le CEPEX (ITES, 2020).

Parallèlement, la « Direction de la coopération avec les pays africains et l'Union Africaine » du Ministère du Commerce Tunisien œuvre sans relâche pour promouvoir les échanges commerciaux entre la Tunisie et ses différents partenaires africains à travers le développement du cadre juridique régissant les relations commerciales. Pour profiter de cet immense potentiel de développement.
La signature et la ratification de cet accord ZLECAF donnera très certainement plus de résilience économique à notre pays et les opérateurs pourront tabler sur une nouvelle voie de sortie de crise pour la période actuelle en partie due au Covid-19.

2-2- Conclusions du webinair "Information sur : La Zone de Libre-Echange Continentale Africiane (ZLECAf)" du 15/12/2020, pour la Tunisie

Ce webinair est toujours accessible (vidéo) et mérite d'être visualisé même plusieurs fois. Dans la page dédiée à ce dernier tous les documents présentés existent encore en ligne et d'autres ont été rajoutés en tout 6 documents de valeur.
Très instructif et organisé dans le but d'informer les divers opérateurs des avantages, difficultés, des juridiction et de divers outils pour pouvoir entrer sur ce marché.

Il est à relever que lors de la conclusion finale du webinair sur l'information des opérateurs sur la ZLECAF, le « Directeur Afrique » du Ministère du commerce avance dans son allocution finale que pour la ZLECAF la situation actuelle (mars 2021) est la suivante :

1- La libération des droits de douanes démarrée le 1er janvier 2021 se poursuivra sur 5 ans globalement mais avec cette distinction : Selon cette même source 90% des produits auront une libéralisation qui portera sur 5 ans, il s'agit d'une 1ère liste dite liste des « produits non sensibles ». Une seconde liste qui accapare 7% des produits qui sont dits « sensibles » **comme la Datte** leur libéralisation se fera sur 10 ans avec la possibilité qu'à partir de la 6ème année la libération se produise avec 4 années de grâce. Les 3% restant sont des produits exclus de la libéralisation dits « très sensibles » et seront donc hors circuits ZLECAF.

   Il est à noter que si l'on demande un avantage à un produit et à un pays, il faudrait donner à ce dernier un avantage sur un autre produit.

   En Tunisie, les 3 listes ont commencé simultanément et il faut à présent l'avis des entreprises privées. Ces produits doivent avoir des « régimes » (protocoles sur les règles d'origines d'un produit, sa provenance….)

2- Il y aura des négociations selon les produits (Au sein de la ZLECAF contrairement aux autres marchés, **il n'y a aucune distinction entre les produits agricoles et industriels** selon la Direction de la coopération avec les pays africains et l'Union Africaine en Tunisie (Min. Commerce).

3- Que ce processus est participatif entre les institutions et les nombreux opérateurs du secteur privé dont le nombre de participants à ce webinair était évalué à un peu plus d'une centaine, ce qui est déjà non négligeable.

4- Le webinair que vous trouverez toujours en ligne et que nous vous conseillons de suivre, informe les participants et les opérateurs et tous ceux qui seront intéressés que les négociations techniques en cours et que les libérations seront progressives.

5- La Direction de la coopération avec les pays africains et l'Union Africaine au Ministère du Commerce en collaboration avec la GIZ (coopération allemande) avance que la COMESA est actuellement fonctionnelle du point de vue des tarifs douaniers et que la Tunisie commencera par cela pour s'introduire peu à peu dans la ZLECAF.

6-- Selon toujours les deux sources officielles représentant la ZLECAF en Tunisie « GIZ » et « Direction de la coopération avec les pays africains et l'Union Africaine » au Ministère du Commerce ont déclaré qu'une application mobile sera développée sans être divulguée au large

public et restera restreinte pour les opérateurs publics et privés et servira de plateforme de coordination, d'information et d'orientation à ces utilisateurs.

- D'autres webinair seront organisés en 2021 et 2022 et seront régionaux en Tunisie

7- Il y a aussi le commerce électronique concerné par les échanges commerciaux qui durant la période de confinement Covid-19 a montré son importance.

En effet, selon l'ITES, il faut Promouvoir la dématérialisation et la digitalisation de l'agriculture et de la pêche (ITES, 2020), car **le numérique agricole associe les entreprises et les services liés aux professionnels agricoles en leur apportant des solutions facilitant la logistique, la traçabilité, la maîtrise de la qualité, le stockage et l'approvisionnement et la livraison des fournisseurs.**

3-Le secteur agricole tunisien et la ZLECAF

3-1 La nécessité de diversifier nos marchés

Une étude réalisée à l'ONAGRI a démontré que la vision de la Tunisie sur les relations sud Nord ont toujours été avantagées à celle sud-sud. En effet, comme le montre une étude intitulée Échanges agricoles et agroalimentaires avec les pays africains : Réalités et perspectives élaborée par Yosra DOUIRI - Hamed DALY de l'ONAGRI en date du 25 septembre 2019.

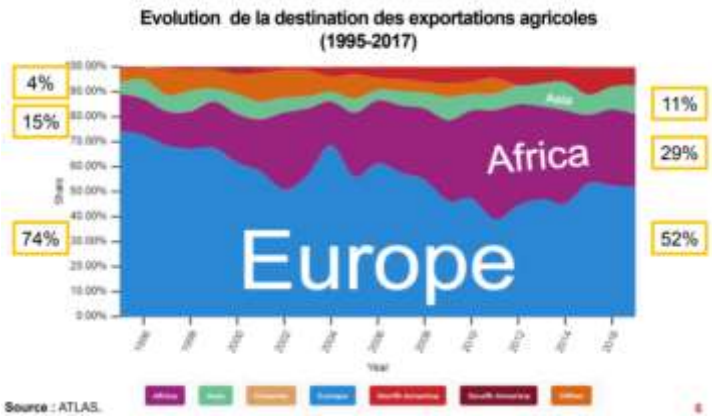

http://www.onagri.nat.tn/uploads/echanges-exterieurs/Presentation-echanges-commerciaux-pays-africains.pdf

L'on constate à travers ce graphique, que l'Europe dispose des plus grandes parts (en bleu) des produits agricoles exportés par la Tunisie en passant de 74% de nos exportations en 1996 à 52% en 2016. Malgré cette tendance à la diminution la part de l'Europe reste grande par rapport à celle

dont bénéficie l'Afrique qui passe de 15% à 29% pour la même période. L'Asie et le reste du monde ne représente en 2016 que de 11% par rapport aux 4% de 1996.

Pour nos importations de produits agricoles l'Union Européenne possède une hégémonie elle accapare 72% de nos importations alors que l'Afrique uniquement 7% bien loin derrière l'Asie avec 23%.

En allant plus vers le détail, sur l'Europe on voit que c'est notre partenaire de toujours la France qui possède la part du lion avec 16.83% suivie de l'Italie avec 16.55 % l'Allemagne 8.33% l'Espagne 4.4%. Tout ce marché européen a une valeur de 13 Billions de dollars américains et que la chine exporte vers la Tunisie 5.01 billions US £ et que l'Afrique avec la part la plus avantageuse aux pays de l'Afrique du Nord et notamment les pays voisins Algérie et Egypte.

Pour ces auteurs les conclusions et les perspectives qu'ils énumèrent dans cette étude sont les suivantes

- L'on voit bien que l'adhésion à la ZLECAF n'est pas un choix, c'est une nécessité, imposée par un monde qui bouge et qui se consolide autour de groupements régionaux et continentaux. Ces visions stratégiques nouvelles rapporteront très certainement beaucoup à la Tunisie avec une ouverture sur 55 pays africains.

- Pour les auteurs, il est fondamental d'augmenter la valeur des exportations et cela nécessite une compétitivité accrue et un cadre de travail approprié (investissement, logistique, ...).

Ils mentionnent aussi un certain nombre d'études prospective à l'horizon 2030, couvrant de nombreux domaines stratégiques, notamment le développement des exportations et la sécurité alimentaire concrétisées par la formulation d'une vision future et d'un plan d'action à cet effet d'ici 2030.

Nous retiendrons de cette étude les orientations suivantes pour les produits agricoles de ces auteurs qui sont les suivantes :

Les orientations les plus importantes conclues par l'étude sur la stratégie des exportations des produits agricoles :

• Activer et mieux utiliser les accords commerciaux ;

• Consolider la présence sur les marchés traditionnels et renforcer la pénétration de nouveaux marchés africains et asiatiques ;

• **S'orienter vers les marchés africains et activer les accords commerciaux** (ZLECAf, AFTA, COMESA)

• Diversifier les exportations et s'orienter vers des produits de qualité (indication d'origine : AOC, AOP) et de produits biologiques;

• S'adapter aux opportunités disponibles au niveau des marchés mondiaux

• Améliorer le climat des affaires dans le domaine de la logistique et du transport

L'accord COMESA constitue une opportunité de promouvoir les produits tunisiens au sud et à l'est du continent, puis vient la ZLECAF sur tout le continent.

Source :http://www.onagri.nat.tn/uploads/echanges-exterieurs/Presentation-echanges-commerciaux-pays-africains.pdf

Vous y trouverez des détails sur les divers pays africains sur les échanges (import export en produits agricoles) en valeurs et en quantité. Il s'agit de l'Algérie, du Burkina Faso, du Congo et de l'Egypte, de la Libye et du niger et finalement du Sénagal.

Une autre étude effectuée dans ce sens intitulée : « La zone de libre-échange continentale changera-t-elle la donne en Afrique ? » et en voilà ce qui en ressort :

En 2018, en conclusion de cette étude on constate que les exportations tunisiennes sont dépendantes des pays de l'Union Européenne qui accaparent 73.7% d'entre elles et seuls 2.7% vont vers l'Afrique subsaharienne. Les 23.6% restant sont destinés à d'autres destinations
Pour la GIZ, Si les exportations vers l'Afrique subsaharienne se sont consolidées ces dernières années en passant de 646 MDT en 2016 à 1061.2 MDT en 2018; ce montant devrait s'accroître dans les prochaines années.
Toutefois, la répartition des exportations tunisiennes montre une étroite dépendance vis-à-vis des pays de l'Union européenne (73.7 % du total des exportations.
D'ailleurs, la structure des exportations tunisiennes vers l'Afrique fait apparaître la prédominance des industries diverses et des produits miniers et phosphatés (IDPMP) à hauteur de 47,9% du total des exportations en 2018. Suivent ensuite les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire (AJAA) avec 24,7% et des industries mécaniques et électriques (IME) avec 22%.
Plus de 50% des exportations tunisiennes depuis 2014 sont destinées aux pays de l'Afrique occidentale. Les exportations vers les pays de l'Afrique centrale et australe ont connu une certaine régression.

3-2 La page web documentaire sur la ZLECAF à l'ONAGRI

Comme complément à ces études toutes vous retrouverez sur le site de l'ONAGRI dans la rubrique « Echanges extérieurs par pays » et la Direction de la Documentation a l'ONAGRI a voulu contribuer au soutien des divers opérateurs du secteur agricole en développant une page web sur sa plateforme documentaire (Agri-Doc Sp@ce) sur la ZLECAF à cette adresse. (https://onagri.home.blog/2021/02/23/marches-africains-zlecaf-comesa-uma/)

Au sein de cette page, la direction de la documentation a essayé de centraliser les informations sur ce marché africain se trouvant généralement entre plusieurs institutions nationales et internationales et a contribuer à l'information sur le secteur agricole notamment par les études et dossiers réalisés au sein du ministère et notamment à l'ONAGRI.

Vous trouverez sur cette page, un grand nombre d'informations et de supports dont voici une présentation succincte :

Des documents Nationaux et Internationaux sur la ZLECAF expliquant les divers rouages, avantages et bien d'autres aspects dans le détail (Voir références bibliographiques aussi) et les outils de réussite. Tous des documents très utiles, dont le rapport de la Banque mondiale, intitulé « La zone de libre-échange continentale africaine : effets économiques et distributifs ». Ce document, permet de guider les décideurs dans la mise en œuvre de politiques qui peuvent maximiser les gains potentiels de l'accord tout en minimisant les risques.
Les pays africains ont eu recours de l'appui de valeur et d'expérience notamment en Zone africaine un allié important : l'Allemagne. Ainsi, le **22 février 2021**, il y a eu signature d'un accord de mise en œuvre de la coopération technique pour la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) entre la Commission de l'Union Africaine et l'Allemagne.
Le programme est désormais actif, le soutien total s'élève à **18,5 millions d'euro** et visera la poursuite des négociations ainsi que le début de la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de l'accord. Cette phase verra son déroulement se prolonger jusqu'en janvier 2023.

1- Le programme d'appui de la coopération allemande la GIZ à la consolidation et la mise en œuvre de la ZLECAF avec la participation de 5 pays pilotes choisis par cette institution dont la Tunisie.
2- Des plateformes statistiques africaines pour l'aide à l'étude du commerce selon les produits et les pays. Des outils d'aide à la décision remarquables.
3- Un ensemble de revues africaines et sites web sur l'Afrique informationnels et donnant des dossiers notamment sur l'agriculture.

Le Marché commun de l'Afrique Orientale et Australe dit COMESA a été aussi bien référencé dans cette page par plusieurs rubriques législatives techniques etc. vu que la Tunisie y a déjà adhéré et la ZLECAF constitue une « expansion » de ce marché. Sachant que dans le texte juridique de la ZLECAF, **l'Article 19 de l'accord de libre échange ZLECAF Conflit et incompatibilité avec d'autres accords régionaux avance qu'en cas de conflit et d'incompatibilité entre le présent accord de la « ZLECAF » et tout autre accord régional, le présent accord (de la ZLECAF) prévaut dans la mesure de l'incompatibilité spécifique, sauf dispositions contraires du présent article.**

4- Des liens vous emmenant vers supports vidéos du ministère du Commerce, de la GIZ, et de la ZLECAF, nous y retrouvons aussi la vidéo du site web Tradebarriers.africa qui explique les méthodes de déclaration et de suivi des problèmes commerciaux pour les procédures tarifaires et les deux supports vidéos et site web sont d'un grand appui.

5- Les barrières non tarifaires (ou BNT)

Concernant les BNT, les mécanismes de rapport, de suivi et d'élimination font l'objet d'un guide en ligne, et d'un site internet où les opérateurs peuvent utiliser cette plateforme pour déposer une plainte (ainsi dit sur la présentation de la plateforme) et qui constitue un obstacle spécifique au commerce. Cette dernière sera ensuite transmise au gouvernement du partenaire commercial et qui une fois éliminées contribueront à l'amélioration des politiques nationales et régionales du commerce.

Ces plaintes pourront aussi se faire par téléphone mobile et via une foire aux questions sur la dite plateforme.

Une vidéo explique les BNT et le dépôt de plaintes et élimination.

6-Outils d'aide et d'information

6-1 L'Union Africaine(UA)

L'UA a sur son site une page consacrée à la ZLECAF et les affaires juridiques et institutionnelles les règles d'origine, les barrières non tarifaires et celles au commerce les remèdes commerciaux, le commerce de services les mesure sanitaires et phytosanitaires procédures douanières et facilitation des échanges https://au.int/cfta et un document questions réponses (une foire aux questions en document « pdf » numéro en français : https://au.int/sites/default/files/documents/36085-doc-qa_cfta_fr_160318_rev2.pdf

6-2 Les sites web officiels de la ZLECAF et du COMESA

Ces sites très riches en informations sont à décortiquer dans le moindre détail.

Pour le COMESA : http://www.comesa.int/

Pour la ZLECAF : https://www.africancfta.org/

6-3 La banque mondiale et ses pages ZLECAF

La page « une », intitulée Zone de libre échange continentale Africaine : Effets économiques et de redistribution des richesses.

Les points marquants, le rapport de 176 pages avec tout le nécessaire sur la ZLECAF et les conclusions fortement optimistes.

La page « deux », intitulée l'Afrique pourrait voir son revenu augmenter de 450 milliards dollars grâce à la ZLECAF (Vidéo) avec en sus plusieurs communiqué de presse lire.

Toutes deux à parcourir avec beaucoup d'intérêt.

6-4 la Banque Africaine de développement et la ZLECAF

Bien des informations sur ce marché continental. Lire

6-5 Le ministère du Commerce « Direction de la coopération avec les pays africains et l'Union Africaine » et la « coopération allemande » (La GIZ)

Ces deux entités sont le cœur et le noyau dur de la réprésentation et de l'information de ce marché que représente la ZLECAF.

En Effet ils ont développé une plateforme donnant les « ABC » de la ZLECAF, des documents de son institution, les divers projets en Afriques avec le soutien de la GIZ. Vous y trouverez aussi tout sur le COMESA et autres marchés. Le webinair et ses documents.

La GIZ a publié cette note sur la ZLECAF et l'intitule ; ZLECAF : « Développement et plus grande résilience économique grâce à un marché africain unifié » où elle relate les défis de cette zone qui pointent à l'horizon à savoir qu'il existe 2 phases et durant **la phase une**, les négociations portent sur le commerce des marchandises, le commerce des services et le règlement des différends.(Vidéo sur les deux phases).

La phase II couvre l'investissement, la politique de concurrence et les droits de propriété intellectuelle et la phase III inclura le commerce électronique. Les questions en suspens de la phase I, telles que les listes tarifaires, les règles d'origine et les spécificités du commerce des services, doivent encore être réglées.

La GIZ collabore avec le Centre du commerce international (ITC) et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UNECA) et le Trade Law Centre (TRALAC) visent à sensibiliser et à diffuser l'information. En outre, il est envisagé de coopérer étroitement avec les CER que sont la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA ou SADC) pour assurer la liaison entre les niveaux continental et régional. La mise en œuvre de l'accord est étayée par une étroite collaboration avec le Secrétariat de la ZLECA, les CER et les États membres. D'où la complexité et la difficulté de cette mission.

6-6 L'agenda 2063

Dans le site de l'union africaine une page sur cet agenda existe et son introduction à la présentation de ce dernier est la suivante :

« **L' AGENDA 2063** *est le schéma et le plan directeur de l'Afrique visant à transformer l'Afrique en puissance mondiale de l'avenir. C'est le cadre stratégique du continent qui vise à atteindre son objectif de développement inclusif et durable. Il s'agit d'une manifestation concrète de la volonté panafricaine d'union, d'autodétermination, de liberté, de progrès et de prospérité collective poursuivie dans le cadre du panafricanisme et de la renaissance africaine.* ».

Pour plus de détails, vous trouverez en ligne, sur le site web de l'Union Africaine, vous trouverez cet Agenda 2063 intitulé : « L'Afrique que nous voulons « Un Cadre stratégique partagé pour une croissance inclusive et un développement durable et une Stratégie globale pour optimiser l'utilisation des ressources de l'Afrique au profit de tous les Africains » en date de septembre 2015.

7-CONCLUSION

Consciente de l'importance de ce marché de 1,2 milliards d'habitants ainsi que de ses impacts et conséquences positives sur l'économie du pays dans le futur en vue d'acquérir une résilience plus importante en ces temps difficiles de récession économique, la Tunisie a montré et démontré sa forte volonté et un engagement total et sans failles pour faire partie de ce plus grand marché au Monde et de commencer à y opérer pour y développer son commerce tout en boostant l'emploi des jeunes et en facilitant l'accès des entreprises tunisiennes aux marchés africains.

Mais l'objectif du projet reste toujours d'intégrer à terme l'ensemble des 55 États de l'Union africaine au sein de la zone de libre-échange et de réunir l'ensemble de ces communautés.

Définitivement, la ZLECAF représente une opportunité certaine pour la Tunisie pour l'avenir et surtout pour l'après Covid-19 pour relancer son économie et son agriculture.

Ainsi, pour faire croitre ce marché, notre pays est doté de structures officielles qui représentent la ZLECAF et principalement, le CEPEX et ses représentant régionaux dans les pays africains qui sont là pour informer et appuyer les opérateurs tunisiens et de développer des études d'opportunité comme celle intitulée « Opportunités d'exportation de l'huile d'olive au Cameroun » et le Ministère du Commerce avec sa « Direction de la coopération avec les pays africains et l'Union Africaine » disposant d'un site Internet très récent sous l'adresse suivante , https://www.africatradeagreements.tn/, et toutes les structures ministérielles chacune dans son secteur.

Il est à noter que l'Union Africaine a signé un accord de coopération avec l'Allemagne dans le cadre de la ZLECAF qui finance à hauteur de **18,5 millions d'euro** pour la poursuite des négociations ainsi que le début de la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de l'accord. Cette phase verra son déroulement se prolonger jusqu'en janvier 2023.
Le programme est désormais actif dans deux communautés économiques régionales, la CAE et la CEDEAO, et dans quatre pays cibles, l'Éthiopie, le Ghana, le Rwanda et la Tunisie. Ainsi la « GIZ » a choisit 4 pays pilotes avec **la Tunisie** et a mit en place avec le ministère du commerce un site web et d'une page face book conjointement avec la « Direction Afrique ». Ces deux supports numériques sont incontournables pour leur contenu très riche et sa mise à jour régulière. Ces deux institutions ont aussi développé une plateforme sur le dépôt des requêtes sur les difficultés et obstacles faisant obstruction au commerce en Afrique sur tous les produits et services. Ceci sachant qu'au sein de la ZLECAF, aucune distinction ne se fait entre les produits agricoles et

ceux industriels comme c'est le cas dans le marché du COMESA ainsi que les autres marchés africains. Ces requêtes se font via tablette, téléphone portable ou foire aux questions. Ainsi en supprimant ces obstacles la ZLECAF permettra, au fur et à mesure, aux opérateurs de commercer plus facilement et atteindre leurs objectifs.

Ajouté à cela, le ministère du commerce et la GIZ, vont **développer une application mobile** qui restera restreinte pour les opérateurs publics et privés et servira de plateforme de coordination, d'information et d'orientation à ces utilisateurs et une plateforme entre institutions privées et celles publiques.

Ils projettent aussi **d'organiser d'autres webinairs en 2021 et 2022** et seront régionaux en Tunisie pour faire participer le maximum d'opérateurs privés appuyés par la Banque africaine de développement, l'ONUDI et l'ITC pour **attirer le maximum d'entreprises privées dans les débats afin qu'ils y adhérent plus facilement.**

Finalement, beaucoup d'optimisme quant à notre adhésion à la ZLECAF au vu de toutes ces nouvelles, l'avenir de notre économie et de notre agriculture pourra trouver sa place dans cette plus grande zone de libre échange dans le monde (Après celle de l'OMC bien sur).

Pour les produits agricoles et pour ne donner qu'un seul et à priori l'huile d'olive est prometteuse car nous sommes les 2eme producteurs mondiaux et 1er en Afrique et le 1er exportateur mondial.

Références Bibliographiques

Agri-Doc Sp@ce (2021) Marchés africains ZLECAF, COMESA et UMA.

Africatradeegreaments (2021) Site web offiel : https://www.africatradeagreements.tn/fr

Africatradeegreaments (2021) : Site web pour déclaration Problèmes commerciaux pour les procédures tarifaires. https://tradebarriers.africa/about

Africatradeagreements (2021): Page Facebook officielle

Africatradeagreements (2021): Page Likedin officielle.

Banque Mondiale (2020): Publication, the African continental free trade area.

COMESA (2021) Site web officiel et rubrique africatradeagreements

GIZ (2020) ZLECAF : Développement et plus grande résilience économique grâce à un marché africain unifié

GIZ, UA, ZLECAF (2020) : Creating one African market, Implementation of ACFTA.

GIZ (2021) Page Face-book officielle.

ITES(2020) : Mesures préservant la filière agricole et agroindustrielle face à la pandémie Covid-19
ITES (2020) La Tunisie face à la pandémie Covid-19 à l'horizon 2025 : Mesures agricoles d'urgence et riposte stratégique

Tralac (2021) : Tunisie: Commerce intra Afrique et profil tarifaire.

Union Africaine (2015) : Agenda 2063 « Un Cadre stratégique partagé pour une croissance inclusive et un un développement durable et une Stratégie globale pour optimiser l'utilisation des ressources de l'Afrique au profit de tous les Africains ».

Webinair Africatradeagreements : ZLECAF, Sensibilisation et information ZLECAF (2021) Site web officel : https://www.africancfta.org/

Y.Douiri et H.Daly (ONAGRI, 2019) Tunisie, échanges agricoles et agro-alimentaire avec les pays africains : Réalités et perspectives.
Rédaction : Masmoudi Said et revu par Hamed Daly.

Elaboré par : MASMOUDI Said

Observatoire national de l'agriculture

Prix : jeux de données actuellement disponibles sur agridata.tn

- ***Prix des produits agricoles (Gouvernorat de Bizerte)***
- ***Suivi des prix à Sidi Bouzid***
- ***Prix des intrants et des services agricoles***
- ***Variation des prix de vente des balles de foin***
- ***Prix CF du mais en dinars la tonne***
- ***prix de vente des olives - marché de gremda***
- ***Variation des prix de vente des balles de paille***
- ***Prix CF du mais en dollar la tonne***
- ***Prix journaliers des œufs de consommation à la production***
- ***Prix CF du tourteau de soja en dollar la tonne***
- ***Prix journaliers de l'escalope de Dinde à la production***
- ***Prix journaliers des Cuisses de Dinde à la production***
- ***Prix journaliers du Poulet vif à la production***
- ***Prix journaliers du poulet PAC à la production***
- ***Evolution du prix moyen d'achat du blé dur en dollars la tonne***
- ***Evolution du prix moyen des brebis suitées par grande région en dinar***
- ***Evolution du prix minimum garantie du litre de lait a la production en millime***
- ***Evolution du prix moyen d'achat de l'orge en dollars la tonne***
- ***Evolution du prix moyen d'achat du blé tendre en dollars la tonne***
- ***Prix moyen d'achat (CF) des céréales importées en dinar la tonne***
- ***Evolution des prix moyens des vaches suitées par grande région en dinar***
- ***Evolution du prix moyen des génisses pleines par grande région en dinar***
- ***Evolution du prix moyen de vente des viandes rouge en dinar par kilogramme vif***
- ***Evolution du prix moyen de vente de l'aliment concentré pour ruminant en dina...***
- ***Prix moyen d'achat (C§F) du son de blé import en dinar la tonne***
- ***Prix moyen d'achat (C§F) du blé fourrager import en dinar la tonne***
- ***Prix moyen d'achat des bouchons de luzerne (C§F) en euro la tonne***
- ***Evolution du prix moyen (dinar la tonne) des principaux produits de la pêche ...***
- ***Prix d'achat à la production des céréales fixés par l'office des céréales***

- ***Prix moyen d'achat des bouchons de luzerne (C§F) en dinar la tonne***
- ***Evolution du prix de vente subventionné du blé dur en dinar le quintal***
- ***Evolution du prix de vente subventionné du blé tendre en dinar le quintal***
- ***Prix des engrais chimiques auprès des sociétés qui s'approvisionnent directem...***
- ***Evolution du prix de vente subventionné de l'orge fourrager en dinar le quintal***
- ***Evolution du prix de vente du m3 d'eau en millime_SECADENORD***
- ***suivi hebdomadaire du marché aux bestiaux à Gafsa***
- ***Vente des droits d'exploitation du romarin***
- ***Vente des droits d'exploitation des champignons***
- ***Vente des droits d'exploitation du pin d'alep***
- ***Vente des droits d'exploitation du myrte***
- ***Vente des droits d'exploitation du lentisque***

Nouvelles publications

– ONAGRI Vigilance : trois numéros (Janvier , Février et Mars 2021) cliquer ici

– La Balance alimentaire à fin 2020, à fin Janvier et Février 2021. cliquer ici

-Le Tableau de bord de l'ONAGRI à fin 2020. cliquer ici

– Flash sur la filière avicole (Juillet, Août, Septembre, Octobre, Décembre 2020 et Janvier 2021) cliquer ici

– تطور التزويد و الأسعار لأهم المواد الفلاحية لشهر ديسمبر2020, جانفي وفيفري 2021 cliquer ici

– Notes quotidiennes sur l'approvisionnement et les prix du marché de gros de Bir El Kasaa cliquer ici

– Marché mondial des céréales : متابعة الأسواق العالمية :ملخص تطور الأسعار العالمية للحبوب خلال شهر ديسمبر2020 , جانفي وفيفري 2021 cliquer ici

-Investissements Agricoles : Décembre 2020 cliquer ici

Afin d'améliorer notre service, n'hésitez pas à nous faire parvenir tous vos commentaires et suggestions par email :

onagri@iresa.agrinet.tn.

Vous pouvez aussi nous envoyer votre adresse email pour recevoir l'ensemble des publications récentes.

Plateforme Open Data

www.agridata.tn

Observatoire National de l'Agriculture

30 Rue Alain Savary, 1002 Tunis

*Site Web: http://**www.onagri.tn***

Téléphone (+216) 71 801 055/478

Télécopie : (+216) 71 785 127

E-mail : onagri@iresa.agrinet.tn

ISSN 23822953